



PRIMES D'ASSURANCE PAR PAIE

SOINS DE SANTÉ				
Protection	Individuelle	Monoparentale	Couple	Familiale
Option de base	48,24 \$	54,30 \$	64,66 \$	72,35 \$
Option 1	60,48 \$	68,32 \$	81,15 \$	90,56 \$
Option 2	77,30 \$	87,72 \$	103,86 \$	115,93 \$

SOINS DENTAIRES				
Protection	Individuelle	Monoparentale	Couple	Familiale
Option 1	17,20 \$	19,73 \$	22,98 \$	25,63 \$
Option 2	39,47 \$	45,34 \$	53,16 \$	59,06 \$

AUGMENTATION/DIMINUTION PAR COUVERTURE				
	Santé	Dentaire	Longue Durée	Assurance Vie
Augmentation / Diminution (%)	-4,8 %	-4,8 %	0,0 %	+3,5 %

Remarques :

- 1) Il y a eu une diminution des primes de soins de santé et dentaires en raison de l'amélioration de l'expérience.
- 2) N'oubliez pas que Groupe Birks contribue à votre santé en vous accordant un montant fixe allant jusqu'à 66,15 \$ par paie (1 720 \$ / 26 paies). Veuillez soustraire ce montant du total ci-dessus pour vos soins de santé et dentaires.
- 3) Malgré la baisse des coûts d'assurance, Groupe Birks a décidé de maintenir le niveau actuel de crédit pour renforcer le soutien à ses employés.
- 4) La protection choisie en soins de santé doit être la même que celle choisie en soins dentaires. Par exemple, si vous avez opté pour une protection monoparentale en soins de santé, vous devez également choisir une protection monoparentale en soins dentaires, à moins que vous vous soyez exempté de l'une ou l'autre des protections.
- 5) La taxe applicable, selon votre province de résidence (9 % au Québec, 8 % en Ontario et 0 % dans les autres provinces) sera ajoutée aux primes présentées dans ce document.

Ayant à cœur le bien-être de ses employés et de leurs familles, Groupe Birks a décidé de compléter son régime d'avantages sociaux actuel par l'ajout de la Télé médecine sans coûts additionnels pour vous en avril 2022 ! Des informations supplémentaires vous seront fournies dans les semaines à venir.